

<https://enseignants.se-unsa.org/CA-de-l-UNSS-une-rentree-plus-sereine-pour-le-sport-scolaire>



CA de l'UNSS : une rentrée plus sereine pour le sport scolaire

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : lundi 24 octobre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le premier Conseil d'administration de l'UNSS de cette année scolaire s'est déroulé le jeudi 20 octobre dernier au Comité national olympique et sportif français (Cnosf). Outre le point financier à l'ordre du jour, cette instance a été l'occasion de dresser un bilan chiffré de la Gymnasiade de Normandie. Le SE-Unsa y était présent.

Un contexte économique et politique qui appelle à la vigilance

Le CA a été introduit pour la première fois par Jean Hubac qui représentait la Dgesco en tant que nouveau chef de service de l'accompagnement des politiques éducatives. Il a redit l'ambition collective du ministère de renforcer la place du sport et la prise de conscience au niveau du gouvernement de ce qui peut favoriser l'activité physique et sportive des jeunes. Il a également souligné que le sport est le moyen de travailler d'autres compétences et qu'il contribue à lutter contre les inégalités, mais ne peut être porté par l'École seule. Ceci explique la mise en place de nouveaux dispositifs : les 30 minutes d'activité physique quotidiennes dans le 1er degré et les 2 h de sport hebdomadaires au collège.

Sur ce dernier point, le SE-Unsa, dans son propos liminaire, a réitéré sa méfiance vis-à-vis de cette expérimentation peu claire dans sa présentation, qui entretient la confusion entre animateur sportif et enseignant d'EPS et qui laisse planer la menace d'une externalisation nocive pour la profession et le sport scolaire. Le ministère s'est voulu rassurant en affirmant sa volonté de ne pas vider l'EPS de sa substance, pas plus que les activités des AS, et en précisant qu'il n'était pas question de généraliser un dispositif qui ne fonctionnerait pas.

Gymnasiade : un bilan en demi-teinte

Le bilan de la Gymnasiade de Normandie, dernière compétition internationale avant les JOP de 2024, et dont l'organisation a été confiée à l'UNSS, était très attendu. L'événement a rassemblé 3 191 participants et 62 délégations. 17 sports et 3 parasports ont été pratiqués. La direction nationale se dit satisfaite du résultat, compte tenu des conditions difficiles dans lesquelles elle a dû livrer l'événement : lieux de la compétition très distants, charges sous-évaluées (transport, hébergement, présentations sportives...), crise sanitaire qui a retardé l'organisation... Le budget initialement proposé était impossible à tenir. L'impact sur l'exercice financier s'élève donc à deux millions d'euros. La direction nationale reconnaît que l'événement pourrait être réorganisé demain avec davantage de visibilité et une implication de tous les élèves.

Budget : une clarté bienvenue

Le SE-Unsa salue l'initiative de l'UNSS de présenter un budget plus lisible en proposant une comptabilité analytique inscrite dans un exercice comptable collé à l'actualité de la fédération, du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

Concernant les subventions en cours, les projets ne manquent pas. Le MENJS, qui avait abondé l'UNSS de 4,8 millions d'euros en 2022, dont 1 million pour la Gymnasiade, organise des travaux sur objectifs pour la période 2023-2025. L'Agence nationale du sport (ANS) n'est pas en reste, ayant participé, en 2022, au fonds de compensation à hauteur de 600 000 €, au projet sportif fédéral à hauteur de 1 526 000 d'euros, et au projet numérique pour 10 000 €.

Sur ce point financier, le SE-Unsa a renouvelé son regret de voir l'UNSS exclue du *Pass'Sport* cette année encore, alors même que l'UGSEL, fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, y est éligible. L'UNSS n'ayant pas l'agrément sport qui lui permettrait d'être éligible, elle compte en faire la demande pour l'année prochaine. Autre bonne nouvelle : l'an prochain, le *Pass'Sport*, qui constitue une aide financière de 50 €, sera sécable, épousant ainsi le format du chèque culture, et permettra donc aux élèves les plus défavorisés de financer leur licence UNSS.

Dans la perspective de la poursuite des discussions autour du nouveau format du contrat-licences, le SE-Unsa a insisté sur l'attention à porter aux établissements les plus en difficulté, s'appuyant sur la publication récente des indices de position sociale (IPS) des écoles et collèges, qui n'ont fait que rendre plus visibles des inégalités déjà connues de tous.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa salue une rigueur retrouvée dans la comptabilité de l'UNSS, et la volonté de sa direction nationale de promouvoir et faire vivre le sport scolaire. Le SE-Unsa, toujours présent dans les instances clés du sport scolaire, continue de militer pour l'accès du plus grand nombre à la pratique de l'activité physique et sportive dans le cadre de l'UNSS, tout en revendiquant une meilleure considération de celles et ceux qui en assurent l'animation, les enseignantes et enseignants d'EPS.